

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME 76

ORGANE DÉCONCENTRÉ DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



4e soirée Jesse OWENS INDOOR Demi-Fond / Marche + Longueur / Triple + Poids + Perche



Vendredi 17 décembre 2021

Val de Reuil (Salle Jesse Owens)

18h30	Constitution des jurys. Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)							
19h15	Réunion de jury							
	Courses	Longueur			Triple-saut		Poids	Perche
19h30	3000m marche TC F.	JU ES SE MA Hommes	Cadets	Cadettes			TCF	TCH et TCH Première barre 3m40
20h00	5000m marche TC H.							
20h40	800m TC H.							
21h00	800m TC F.			JU ES SE MA Femmes	TC H.	TC F.	TCH	
21h20	1500m TC H.							
21h40	1500m TC F.							
21h50	3000m TC H.							
22h10	3000m TC F.							
22h30	Relais 4 x 200m CAF / CAH							

Règlement de la compétition

Les engagements des athlètes et des jurys sont à faire sur le site du CDA27 [jusqu'au jeudi 16 décembre 2021 avant 12h.](#)

Les courses seront constituées par niveau. Il faudra donc indiquer lors des engagements en ligne un temps de référence. Attention : Sans temps d'engagement les athlètes participeront dans les séries les plus faibles.

Le nombre d'essai en longueur et triple-saut sera décidé par le juge arbitre en fonction du nombre d'engagés dans les concours.

Suivant le nombre de participants, les épreuves pourront être regroupées sur décision du juge arbitre.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

Le 800m est réservé aux athlètes des catégories Juniors et +

Quota de jury : 1 à 4 athlètes = 1 jury - 5 à 10 athlètes = 2 jurys - 11 à 20 athlètes = 3 jurys - 21 à 30 athlètes = 4 jurys - + de 30 athlètes = 5 jurys